

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

| | |
|--|---|
| Date de la convocation : 28/05/2026 | L'an deux mille vingt-six et le 5 juin à 18h30, le Conseil municipal de la commune de Lacrouzette, convoqué régulièrement, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Astrid SEGUIER, Maire. |
| Membres en exercice : 19 Présents : 15 Votants : 18 | Présents : Régis ARMENGAUD, Romain ASSEMAT, Alexis BENOIT, Françoise BOURGUES, Céline CHERRIER, Françoise GAU, Frédéric GONCALVES-ESTEVEES, Marie-Hélène GONTARD, Sylvie MAFFRE, Germain MALPEAU, Sophie MASSOT, Jérémy PALAYSI, Gilles SABLAYROLLES, Astrid SEGUIER, Michel SEGUIER |
| Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0 | Représentés : Roméo CARAYON par Astrid SEGUIER, Nathalie GASTOU par Sylvie MAFFRE, Isabelle SIRVEN par Françoise BOURGUES Absents ou excusés : Nathalie DO CARMO |
| Secrétaire de séance : | Céline CHERRIER |

DE_2026_052

Objet : Désignation du délégué Tarn Habitat

Madame le Maire informe l'assemblée de la nécessité de procéder à la désignation d'un délégué de la commune à Tarn Habitat.

Monsieur Frédéric GONCALVES-ESTEVEES se porte volontaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré lors d'un débat contradictoire :

DESIGNE Frédéric GONCALVES-ESTEVEES afin de représenter la commune de Lacrouzette auprès de Tarn Habitat.

Fait et délibéré à Lacrouzette le 5 juin 2026,

La secrétaire de séance,



Céline CHERRIER

Le Maire,



Astrid SEGUIER

Date de transmission en préfecture : 08/06/2026

Date de publication : 09/06/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, sis 68 rue Raymond Raynal IV, B.P. 7007, 31068 Toulouse Cedex 07, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <https://www.telerecours.fr>.